Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

2 JUILLET 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18050 **26**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

ÉDITORIAL

Les droits et les devoirs des membres

Ugo Voyat

Le résultat des dernières élections ne m'a pas complètement satisfait. Nous avons travaillé pour atteindre au moins 25.000 préférences, donc le résultat d'environ 17.000 voix n'a pas été suffisant pour élire Aurelio Marguerettaz au Parlement européen. Je ne peux pas, quand même, partager l'avis des défaitistes, selon lesquels le résultat des élections a été un désastre, en faisant une confrontation directe avec les dernières élections régionales.

La confrontation doit être faite avec les élections européennes de 2004, et non pas avec d'autres, car chaque rendez-vous électoral a ses règles : un nombre différent de candidats, de jours durant lesquels voter, de longueur et de typologie de campagne électorale. Ceux qui proposent d'autres confrontations le font de mauvaise foi uniquement pour confondre les idées et faire de la spéculation politique contre les responsables du Mouvement. Tout le monde aurait pu et dû travailler davantage : nos alliés, la Stella Alpina et la Fédération Autonomiste, et les électeurs du PDL, auraient pu et dû, sans doute, obtenir un nombre supérieur de votes, de préférences, pour Aurelio Marguerettaz. Mais nous ne devons pas reprocher aux autres ce que nous aurions pu et dû faire en tant qu'Union Valdôtaine.

Je suis d'accord avec notre président Ego Perron quand il dit que 5.000 voix en plus étaient à notre portée, en travaillant davantage et en travaillant tous. Je suis également d'accord avec le président Rollandin, quand il dit de ne pas accepter les critiques de ceux qui n'ont pas travaillé ou, pire encore, de ceux qui ont travaillé contre. C'est quand-même drôle que ce sont toujours les mêmes groupes qui s'opposent à la ligne du Mouvement. En 2004, aux élections européennes, ils étaient contre le choix du candidat ; en 2005, aux élections communales, ils ont fait, dans certaines Communes, la campagne électorale pour la liste opposée à l'UV, en faisant voter *"les amis"* ; en 2006, aux élections législatives, ils disaient : *"Rollandin gagne sans doute, mais il ne doit quand même pas prendre trop de votes"* ; deux ans après, pour le même rendez-vous électoral, ils disaient que les candidats étaient *"faibles"* ; cette année, ils étaient contre l'apparentement avec le PDL. Y aurait-il, un jour, sauf au moment des élections régionales, où l'on pourrait être d'accord et accepter les décisions du Mouvement ? On devrait se souvenir que dans les Statuts de l'UV, il n'y a pas uniquement les articles 1 et 2, qui sont sans doute fondamentaux, mais il y a aussi l'article 8, qui a un certain point dit : *« Tout membre a le droit et le devoir de participer à l'élaboration du programme du Mouvement et de contribuer à la réalisation de ses objectifs. Chaque membre a le droit d'accéder aux différentes charges électives du Mouvement, de participer à la discussion sur n'importe quel sujet, de proposer des motions aux organes de l'Union Valdôtaine. Dès qu'une délibération a été votée par l'organe compétent, tout membre a le devoir d'accepter, de suivre et de faire observer les décisions prises. ».*

Réunion de l'Entraide des Femmes
Vendredi 3 juillet
17h30
Siège central de l'U.V.

L'ambassadeur Jean-Marc de La Sablière à Aoste

«Le Val d'Aoste, un pont entre la France et l'Italie»

«L'attachement entre la France et la Vallée d'Aoste *passe à travers l'histoire, la géographie et le bilinguisme bien sûr. Votre région est le pont entre la France que je représente ici et l'Italie».*

L'ambassadeur français en Italie, M. Jean-Marc de La Sablière, était, à Aoste, mercredi dernier, 1er juillet, pour une visite officielle au Gouvernement Régional.

Le président de la Junte Augusto Rollandin, ainsi que le président du Conseil Albert Cerise, l'ont accueilli au palais de place Deffeyes en fin de matinée, après que l'ambassadeur avait été reçu par le syndic d'Aoste Guido Grimod.

« C'est grâce à la grande collaboration avec le gouvernement français que notre région – a dit Augusto Rollandin – *peut maintenir son bilinguisme, qui est un facteur de richesse important pour notre région. Avec le temps, cette relation a apporté des résultats satisfaisants comme le prouve le fait que l'Université du Val d'Aoste fait maintenant partie des universités francophones dans le monde. Depuis longtemps, dans notre Vallée, on a la possibilité de voir les émissions de France2 et de la Télévision Suisse Romande. Avec le passage de la télévision numérique, on espère recevoir encore plus de chaînes en langue française ».*

Le Président de la Région a souligné aussi – en perspective – les éventuels rapports entre le Val d'Aoste et les deux régions européennes françaises des Alpes, Rhône-Alpes et Alpes Méditerranée, *« qui devront être efficaces et constructifs comme le sont les rapports entre le gouvernement français et celui valdôtain en ce moment même ».*

L'ambassadeur Jean-Marc de La Sablière, en remerciant les autorités valdôtaines de leur accueil et de leur hospitalité, a rappelé aussi *«l'atout que peut, dans une région comme la vôtre, représenter le bilinguisme, surtout pour les jeunes. On vit dans une Europe qui est en train de se développer et qui devient toujours plus réelle : dans ces conditions* – a terminé Jean-Marc de La Sablière – *connaître deux langues comme le français et l'italien est une grande chance pour les jeunes valdôtains ».*

F.D.

Comptabilité et nouvelle attaque contre les Autonomies

Antonio Fosson

La nouvelle loi sur le Budget, dont j'ai parlé la semaine dernière, vient d'être approuvée avec une grande majorité. Une mesure qui est née de l'exigence d'adapter la gouvernance de la finance publique aux changements institutionnels, parmi lesquels l'entrée de l'Italie au sein de l'Union Monétaire et la réforme fédérale de la République, ainsi qu'aux conditions des comptes publics. L'obligation de contenir le déficit, sans augmentations ultérieures de la pression fiscale, nécessite une planification attentive et un contrôle de la dépense, ainsi que du manque de ressources qui en impose une utilisation efficace, en portant l'attention sur les résultats de l'action publique à travers un système adéquat de référence qui permette de gérer et d'évaluer le degré d'obtention des objectifs poursuivis par les politiques publiques. Grâce à cette mesure, comme je l'ai déjà annoncé dans le « Peuple » dans un article précédent, on a voulu reconnaître de plus grands niveaux de flexibilité au Gouvernement et d'un autre côté, on a considéré opportun d'augmenter la quantité et la qualité du contrôle, par le biais de l'introduction d'un système d'indicateurs de performance pouvant être confrontés.

Avec ce document, l'idée principale est que l'unique mécanisme pour dépenser moins est de dépenser mieux. Et face également au changement de la comptabilité dans le pays apparaît une tentative de réduire l'autonomie financière des régions à Statut spécial en proposant à nouveau le mécanisme du Pacte de stabilité égal pour toutes les régions. En présence de nombreuses difficultés, l'amendement à l'article 1, qui porte mon nom comme premier signataire, a été accepté et par la suite celui des représentants du Tyrol du Sud et des autres groupes des autonomies, qui introduit une norme de sauvegarde et de garantie des Statuts.

Un amendement qui n'a pas été accepté dans la seconde partie qui prévoit aussi une garantie pour les lois déjà existantes.

Le discours éludé durant la discussion sur le fédéralisme fiscal réapparaît : respect des Statuts et discussion à nouveau de tout le reste !

Puis à l'article 19, un amendement de différents Sénateurs du PD, avec comme premier signataire le Sénateur Lusi, voulait introduire un mécanisme central pouvant intervenir sur les violations des engagements du Pacte de Stabilité interne en veillant, avec des mécanismes externes aux Régions, à leur rétablissement. Heureusement après un entretien avec le rapporteur du projet de loi et avec le Ministre, présent

lors de la séance, nous sommes parvenus à repousser cette proposition. Nous devons être toujours plus attentifs que derrière les sourires avec lesquels on nous présente le fédéralisme fiscal ne se cache la manœuvre visant à pénaliser ceux qui depuis de nombreuses années ont poursuivi ce système administratif.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Ô Mort, vieux capitaine, il est temps ! levons l'ancre !
Ce pays nous ennuie, ô Mort ! Appareillons !
Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre,
Nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons !»

CHARLES BAUDELAIRE

Bon voyage, papa!

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Verrès

a le chagrin d'annoncer le décès de

M. Alexandre CAVERI
âgé de 86 ans

Ancien membre du Comité Exécutif et l'un des tout premiers membres de l'Union Valdôtaine.
La communauté unioniste de Verrès présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Brunilde Timo, à ses enfants Alberto et Luciano, actuel conseiller régional et ancien Président du Gouvernement valdôtain, ainsi que député valdôtain au Parlement italien et européen, à ses belles-filles Chiara et Nora, à ses petits-enfants Sophie, Laurent et Eugénie, ainsi qu'à tous ses parents.

***

Le Président de l'Union Valdôtaine, le Comité Fédéral, le groupe des Conseillers régionaux, le Sénateur, le Syndic de la Commune d'Aoste, le Siège central et la Rédaction du «Peuple Valdôtain» expriment leurs condoléances émues à Luciano Caveri et à toute sa famille pour la perte de son père, Monsieur Alexandre Caveri.

MARIAGE

La section de l'Union Valdôtaine de Rhêmes-Saint-Georges

a le plaisir d'annoncer le mariage de

Silvyane PETIT
(membre de la section)
et **Davide DANDRES**

La communauté unioniste de Rhêmes-Saint-Georges présente ses plus vives félicitations aux heureux époux et ses vœux de bonheur et de prospérité dans leur vie familiale.

MANIFESTATIONS

Vendredi 3 juillet
AOSTE - Aoste Blues and Soul
GRESSONEY-SAINT-JEAN - Excursion avec les guides de la nature
Jusqu'au 2 août
LILLIANES - Lillianes Beach, Piscine
Jusqu'au 6 septembre
VALTOURNENCHE/BREUIL CERVINIA
La Société Cervino Spa vous invite à déguster un déjeuner en utilisant les remontées mécaniques.
Du 2 juillet au 27 août
VALTOURNENCHE
Du lait à la fontine
Du 3 au 5 juillet
DOUES - Fête de la polenta
Samedi 4 juillet
GRESSONEY-LA-TRINITÉ - 29ème Rencontre avec les gens du Rosa
GRESSONEY-SAINT-JEAN
Présentation du livre «In viaggio con Tolstoj. Da Mosca alla Valle d'Aosta»
AYAS - Concert du Chœur Penne Nere.
Du 4 au 5 juillet
ARNAD - Lieu-dit Clos de Barme
Casse-croûte I Barmet
Dimanche 5 juillet
VERRÈS
Petit marché des brocanteurs
Lundi 6 juillet
GRESSONEY-SAINT-JEAN
Cours de nordik walking
GABY - Sortie avec les guides de la nature
BIONAZ – PRARAYER
Fête patronale
Mardi 7 juillet
ISSIME - Excursion avec les guides de la nature
TORGNON - Promenade avec les guides de la nature
Mercredi 8 juillet
SAINT-PIERRE - Concert
Jeudi 9 juillet
GRESSONEY-SAINT-JEAN - Sortie avec les guides de la nature
PRÉ-SAINT-DIDIER - Loto de juillet
Vendredi 10 juillet
GRESSONEY-LA-TRINITÉ
Excursion avec les guides de la nature
ISSIME - Dîner de poisson
PRÉ-SAINT-DIDIER
Celtica 2009 - Cours de musique
Jusqu'au 8 août
COGNE - Saveur d'artisanat
Samedi 11 juillet
MORGEX - Concert de la chorale «Les voix dans l'air» et le «Coro di Saint-Roch»
ISSIME - Revival de musique des années 70-80-90
PRÉ-SAINT-DIDIER - Celtica 2009
Concert de harpe
SAINT-RHÉMY-EN-BOSSES
Fête du Jambon de Bosses
Dimanche 12 juillet 2009
GRESSONEY-SAINT-JEAN
Gressoney Walser Festival
Marching band - Fanfare
Laboratoire de la tradition des anciens et nouveaux métiers
Présentation du projet «Le 101 cose da fare a Gressoney almeno una volta in vacanza»
GABY
Expo-marché de plantes et de fleurs

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards
11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

Chèques de formation professionnelle pour les opérateurs du Service Sanitaire Régional

L'Assessorat de la Santé informe que le Gouvernement régional a recensé, pour l'année académique 2009/2010, les opérateurs nécessaires au Service Sanitaire Régional ayant droit aux chèques de formation professionnelle.
Les subventions concernent la professionnalisation de deux physiothérapeutes, deux logopédistes, vingt-huit infirmiers, trois techniciens de la prévention sur l'environnement et les lieux de travail, quatre techniciens sanitaires de laboratoire biomédical et trois techniciens sanitaires de radiologie médicale.
A l'attribution des chèques peuvent concourir les personnes résidantes et domiciliées en Vallée d'Aoste et les employés titulaires de l'USL de la Vallée d'Aoste, qui sont inscrits et qui fréquentent pour la première fois les cours de maîtrise sus-indiqués. Les demandes de participation, rédigées sur un formulaire approprié disponible aux bureaux de l'Assessorat, pourront être présentées jusqu'au 18 décembre 2009.
En outre, la concession d'un chèque de formation a été déterminée et réservée à onze sujets employés de l'USL de la Vallée d'Aoste, dont cinq fréquentant les écoles de spécialisation et de six autres cours de perfectionnement en vue de la requalification professionnelle.
Les demandes pour accéder à ces dernières mesures devront parvenir au plus tard le 30 juin 2010.
Pour tout information s'adresser aux bureaux de la Direction Santé de l'Assessorat de la Santé, 30 rue De Tillier, Aoste, tél. : 0165.274239, ou bien consulter le site Internet de la région à la page www.regione.vda.it/sanita.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Les primés du Concours « Abbé Trèves »

Le samedi 13 juin dernier, les participants au concours « Abbé Trèves », que la section de la Vallée d'Aoste de l'Union internationale de la presse francophone organise à l'intention des élèves des écoles secondaires régionales du premier et du deuxième degré afin de les encourager à écrire en français, se sont réunis au siège de cette association pour la cérémonie de remise des prix de la 11ème édition, relative à l'année scolaire 2008-2009. Martine Vicquéry, de Villeneuve, élève de troisième à l'école moyenne « Maria Ida Viglino » de Villeneuve, a remporté le premier volet de ce concours. Le nom de la lauréate a été communiqué uniquement après que les quatorze autres jeunes issus de cette même école ainsi que de l'école moyenne « Luigi Barone » de Verrès et de Brusson avaient retiré un petit hommage, un roman en français, et le diplôme attestant leur participation à la double épreuve du concours, comportant la rédaction d'un article sur le bilinguisme de la Vallée d'Aoste et un entretien.
Absente à la cérémonie à cause de ses engagements sportifs, la lauréate recevra en cadeau des livres d'une valeur de 250 euros, comprenant des dictionnaires, des textes de grammaire et des livres de civilisation, expressément sélectionnés pour servir d'outils lors de ses études secondaires du degré suivant.
Quant au deuxième volet, celui-ci a été l'apanage de Corinne Curtaz, de Gressan, élève de cinquième au Lycée scientifique « Édouard Bérard » d'Aoste. Son article sur l'actualité de la pensée et de l'œuvre de Jean-Baptiste Gal lui a valu le droit de partir à la découverte de la profession de journaliste lors d'un stage d'un mois auprès de la rédaction d'un journal francophone, avec une bourse d'études de 1.500 euros.
La remise des prix a, par ailleurs, fourni l'occasion de présenter la prochaine édition du concours Trèves, avec notamment une nouveauté importante. Afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de jeunes, il a été décidé d'ouvrir dorénavant le deuxième volet à tous les citoyens italiens âgés de 18 à 30 ans et résidant en Vallée d'Aoste depuis au moins cinq ans. Les candidats seront appelés à rédiger un article sur une autre grande figure de la civilisation valdôtaine, le chanoine Joseph Bréan, dont le centième anniversaire de la naissance sera célébré en 2010. Les élèves des écoles moyennes qui participeront au premier volet de ce concours devront, eux, présenter un article sur les sports traditionnels de la Vallée d'Aoste. Le délai de dépôt des candidatures à adresser à la section de la Vallée d'Aoste de l'UPF (3, rue De Tillier – 11100 Aoste) est fixé au 12 décembre 2009, au plus tard.

Raphaël Bixhain élu Président du CdA de l'Alliance Française

A la suite de son élection le 17 juin 2009 par l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration de l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste a élu son Président en la personne de Raphaël Bixhain. Né en Belgique, 26 ans, Raphaël Bixhain vit en Vallée d'Aoste depuis 8 ans. Après avoir travaillé pour la presse locale ainsi qu'à la Librairie francophone d'Aoste, il collabore avec le Peuple Valdôtain et l'Assessorat régional de l'éducation et de la culture sur les dossiers francophones depuis quelques années.
Le Bureau de l'Alliance Française est aussi composé de Carmen Colsy-Chenuil et Christine Valeton en tant que Vice-présidentes, Gabriella Vernetto et Annie Vuillermoz respectivement Secrétaire et Vice-secrétaire et Pierre Désaymonet qui occupe la fonction de Trésorier.
Les six autres membres sont : Silvia Carrel, Cristina Deffeyes, Maité Genevoix, Ester Salvato, Franco Balan et Alessio Limonet. *« Je suis heureux et honoré d'avoir été élu Président de l'Alliance Française* – déclare Raphaël Bixhain –, *une Association qui œuvre depuis trente ans pour la Francophonie en Vallée d'Aoste. »*
« Je suis convaincu que ce nouveau Conseil d'Administration – poursuit-il – *sera à même d'épauler notre excellente Directrice, Hélène Guillermou, afin qu'elle puisse se concentrer sur l'activité principale de l'Alliance, c'est-à-dire les cours de langue française, sans pour autant négliger le rôle d'acteur culturel qu'elle a à jouer sur tout le territoire valdôtain. »*
« Je considère qu'il est fondamental – conclut Raphaël Bixhain – *que notre Association noue des liens avec les collectivités locales de toute la région afin de faire profiter la Vallée d'Aoste du réseau culturel français, dans un esprit d'échange. »*

Exposition pour le trentième anniversaire de sa mort

« René Willien, sa vie et son œuvre »

L'exposition « René Willien, sa vie et son œuvre », pour le trentième anniversaire de sa mort, rend hommage à cet illustre personnage valdôtain : depuis le jeudi 25 juin dernier, des photos, des livres et des objets, exposés au Musée Cerlogne de Saint-Nicolas et préparée par le Centre d'Etudes Francoprovençales René Willien.
A cette occasion, le Centre d'Etudes, avec l'Imprimerie Duc, a réalisé une brochure regroupant les photos les plus significatives et une bref histoire du personnage : René Willien, instituteur, résistant, photographe, alpiniste et animateur culturel, est né à Aoste en 1916. Passionné de traditions populaires et de patois, il consacra sa vie à la promotion et à l'étude de la culture valdôtaine. Fondateur du Charaban, inventeur du Concours Cerlogne, créateur du Musée Cerlogne et du Centre d'Etudes Francoprovençales qui porte son nom, écrivain fécond, biographe inégalé de l'abbé Cerlogne, il publia de nombreux ouvrages sur les traditions valdôtaines et, dans la revue «Noutro Dzen Patoué », tous les textes épars, connus à l'époque, sur et en franco provençal. Il mourut à l'improviste à Courmayeur, pays de son épouse, en février 1979.
L'exposition restera ouverte jusqu'au 12 septembre prochain.

Coopération

Racines du goût de Haute-Savoie et Vallée d'Aoste

Dans le but d'établir les corrélations scientifiques entre le territoire et les productions locales l'Assessorat de l'Education de la Vallée d'Aoste a présenté le projet interrégional *"Les racines du goût"* pour la période 2007-2013, en collaboration avec la Commune de Jovençan et la Fondation Grand-Paradis.
L'initiative veut renforcer les liens avec l'écomusée Paysalp de Viuz-en-Sallaz en Haute-Savoie (France) et mener à la création d'un musée destiné à promouvoir les plantes officinales.
Le projet vise à diversifier l'offre culturelle en proposant de sauvegarder, de transmettre et d'actualiser des pratiques et des savoirs liés aux usages des plantes en montagne dans les domaines de la production, des pratiques médicinales et des traditions culinaires.
« L'idée intéressante – a souligné l'assesseur à l'Education, Laurent Viérin, lors de la présentation conjointe avec les partenaires français – *est la création d'un musée qui ne soit pas une fin en soi, mais plutôt destiné à promouvoir les plantes officinales ».*
Finalement, Viérin a précisé que *« c'est dans cette optique que la création d'un centre de documentation est programmée dans la commune de Jovençan. Ce centre sera à la fois un espace de référence en Vallée d'Aoste et un laboratoire, ouvert à toute initiative de réflexion, de recherche, de formation, de discussion sur l'argument et, d'une façon générale, sur la médecine traditionnelle ».*

Émission sur France 3

La VdA à "La Carte du Trésor"

L'émission "La Carte au Trésor", sur les écrans de France 3 pour la troisième année consécutive, le 29 août prochain aura pour cadre de jeu le Val d'Aoste, où l'équipe, commandée par Nathalie Simon, est en tournage.
Trois couples de candidats de la même famille ou amis dans la vie mettent en commun leurs talents et leurs compétences pour chercher un trésor d'une valeur de 10 mille euros dans les communes d'Aymavilles, Introd, Avise, Arvier, Cogne, Ollomont, Morgex, Valgrisenche et au Fort de Bard. Le programme télévisé, diffusée tous les lundis à 20h35, compte en moyenne 7 millions de téléspectateurs chaque semaine.
Il sera rediffusé sur la Rai au printemps 2010. La Région avait posé sa candidature par le biais de son bureau de Paris Espace Vallée d'Aoste.
« La Carte au trésor est une émission fort connue et elle représente une occasion extraordinaire de faire mieux connaître notre territoire aux Français », a commenté le président de la Vallée d'Aoste, Augusto Rollandin.

Le syndic du chef-lieu, Guido Grimod, est intervenu au Conseil Communal

«L'Administration actuelle a obtenu de grands résultats»

«Depuis 1992, la ville d'Aoste est administrée par une majorité *composée de l'Union Valdôtaine et des forces de gauche, à commencer par le Pds jusqu'au Pd, en passant par les Ds. Il y a une raison, si tout cela est arrivé, et c'est que les citoyens de notre ville ont su reconnaître le bon travail effectué par cette coalition. Moi, je suis syndic depuis neuf ans, et je peux dire que j'ai toujours reçu de la part des forces politiques de gauche un soutien important et de collaboration qui nous a permis d'atteindre beaucoup d'objectifs. Comme on dit dans le monde du football, "squadra che vince non si cambia", et à mon avis ce dicton est plus actuel que jamais. Il est vrai que pendant ces presque dix ans d'Administration, je n'ai jamais collaboré avec les forces de droite. Mais en regardant l'état de santé de la droite actuelle, je ne vois pas comment les choses avec eux peuvent s'améliorer».*

Le syndic de la ville d'Aoste Guido Grimod a conclu avec ces paroles la deuxième session du long Conseil communal du chef-lieu régional de la semaine dernière. Des paroles fortes, qui ont finalement donné de l'esprit à une assemblée plutôt bloquée sur la question du bilan 2008,

approuvé avec 22 voix favorables et 8 contraires. Mais presque quatre heures de débat sur le thème financier ont été, en effet, effacées par l'intervention du premier citoyen d'Aoste, très concrète et actuelle du point de vue politique.

D'une certaine manière, une sorte de discours "d'adieu" de Grimod, qui au mois de mai prochain laissera son fauteuil à l'Hôtel de Ville.

Un Grimod particulièrement tonique, qui a parlé bien sûr du thème politique du moment, mais aussi du travail fait pendant son administration.

«Ettore Viérin (chef de groupe du PDL au Conseil communal) *dit que cette majorité n'a rien fait dans le domaine des grands ouvrages. En effet, nous n'avons pas présenté de projets à ce sujet, car nos priorités étaient différentes. Pas de "grandi opere", pas de cathédrales dans le désert, mais plutôt une politique qui voit au niveau du citoyen, le sujet principal de notre Administration. Et les résultats politiques, c'est-à-dire les données des élections, parlent d'un bon consensus croissant de la population envers notre majorité».*

Et, pour terminer, le syndic s'est promis aussi d'être le garant – envers le Celva et la Région – de la question de "Aosta capoluogo".

«Les autorités régionales doivent reconnaître la centralité de la ville d'Aoste dans notre Vallée. Aoste a un quart des habitants de la région, mais surtout sur notre territoire sont situés une grande partie des bureaux qui garantissent la plupart des services de l'entière Vallée d'Aoste. Aoste est, pour conclure, le foyer de notre région, et ce statut doit être reconnu aussi par les autres Communes et par la Région. Je suis prêt – a dit encore Grimod – *à présenter ma démission au Celva si cet organe – qui regroupe les syndics des Communes – n'acceptait pas ma proposition».*

François Domaine

Le Conseil est solidaire des travailleurs du consortium "Trait d'Union"

Á quelque cent mètres de la salle du Conseil, durant l'après-midi de jeudi dernier 25 juin, les représentants des coopératives du consortium "Trait d'Union" étaient en train de manifester sur la place Chanoux à cause des résultats du concours d'adjudication des différents services de la commune, remporté par la Pro. Ges. de Parme. Une solution qui a créé beaucoup de perplexités au sein de l'Administration, mais surtout chez les 150 travailleurs concernés par la question. Une question qui est arrivée au Conseil communal, qui a préféré en discuter lors d'une conférence des chefs de groupe qui a duré un peu moins de trois heures, et qui a porté à la naissance d'un document signé par tous les représentants des partis présents au Conseil (sauf Ettore Viérin, PDL) soulignant la *«préoccupation du conseil à propos de la question de l'assignation des services pour les personnes âgées et des personnes handicapées de la ville à une nouvelle société. Le Conseil connaît son rôle politique qui ne lui permet pas d'interférer avec le travail de la commission technique qui a jugé les offres d'adjudication, mais qui reconnaît aussi la sauvegarde des droits des travailleurs, comme il est tout aussi important de préserver la bonne fonctionnalité du service. Le travail de la politique* – dit encore la note rédigée par les chefs de groupe – *est peut-être d'évaluer de nouveaux instruments pour régler des affaires de ce type (services à la personne), où il serait plus important de tenir compte – toujours dans le respect des règles – du principe de la territorialité».*

Le syndic Guy Grimod a même reçu une délégation des représentants des coopératives dans son bureau, en expliquant la position du Conseil sur la question. *«C'est une situation assez délicate* – a dit le premier citoyen de la ville d'Aoste – *et je veux rappeler encore une fois la promesse que nous avons faite aux travailleurs : c'est-à-dire que l'Administration communale sera vigilante sur le bon travail de la Pro. Ges. de Parme».*

F.D.

Un investissement d'1 million 825 mille euros

Le parc de Saumont a été inauguré

Vendredi dernier, 26 juin, le parc de Saumont à Aoste a été finalement inauguré en la présence du syndic de la ville, Guido Grimod, de la junte communale et de nombreux Conseillers.

Le parc de Saumont, qui est né au bord du torrent Buthier, est construit sur une superficie de 16 mille mètres carrés, sur laquelle les citoyens peuvent réaliser différentes activités. Un investissement très important pour la Ville d'Aoste, qui a dépensé 1 million 825 mille euros (avec TVA) pour réaliser ce "poumon" vert qui permet d'accroître davantage la possibilité d'espaces verts à l'intérieur du chef-lieu régional.

Le document principal des trois jours du Conseil communal était certainement le bilan 2008, rédigé par les bureaux de la Commune, qui a été présenté pendant la deuxième session de mercredi 24 juin dernier : le vote a porté à un résultat de 22 voix favorables et 8 contraires.

L'assesseur aux Finances et le syndic Guido Grimod ont présenté au Conseil une analyse du document.

«On a toujours plus de difficultés au moment de la naissance du bilan, à cause d'une série de facteurs. Chercher de l'argent est toujours plus difficile, et la cause principale est bien la décision – prise par le Gouvernement national – d'éliminer l'Ici sur la résidence principale. Pour les citoyens, c'est un impôt en moins à payer, mais pour les Administrations c'est un problème à résoudre. Heureusement, l'Administration régionale est assez sensible sur ce domaine, et les transferts ont augmenté (2 millions 86 mille euros)*. De l'autre côté, on ne peut pas oublier quand même que l'absence d'une loi comme celle de "Aosta Capoluogo" des années passées pénalise notre réalité».*

Dépenses presque fixes et entrées en diminution : la solution est l'Europe

Un bilan 2008 «efficace, malgré la crise»

Mais les entrées, ce n'est pas seulement les impôts. *«Ce type d'entrées est fixe depuis quatre ans* – explique encore Grimod – *alors que les services de la Commune ont augmenté, comme le prix même de ces services. Mais on a préféré maintenir des tarifs mineurs, parce que nous pensons que la politique de la famille que nous essayons de porter de l'avant est absolument importante».*

«Enfin, les dettes de la Commune ont diminué (de 8 millions 984 mille euros à 3 millions 14 mille euros)*, parce que notre idée est de contenir les coûts, même si quelqu'un pense que cette donnée signifie que notre Administration n'a pas la capacité d'investir dans le futur».*

«Les dépenses de la Commune ont augmenté, mais seulement sous l'effet de l'augmentation générale du coût de la vie. Les dépenses courantes sont conditionnées par les coûts des salaires de nos employés, mais nous sommes parvenus à investir quelque 15 millions 923 mille 869 euros. Mais surtout, nous avons respecté le budget établit en 2007, ce qui veut dire que notre Administration a été respectueuse de ses projets».

Quant à l'avancement du budget, celui-ci atteint les 2 millions 320 mille 925 euros. *«C'est une donnée mineure par rapport aux dernières années* – a dit encore le syndic Guy Grimod – *mais certains chiffres nous font réfléchir. Pour le futur,* – a conclu Grimod – *on doit penser à de nouvelles formes d'entrées financières. Et c'est l'Europe, la solution. A plusieurs reprises, on a dit que l'Europe ne pensait pas aux villes et aux régions, mais seulement aux affaires. Les sensations, maintenant, sont d'une Administration continentale qui veut se rapprocher des petites superficies. Durant les sept prochaines années, plus de cent milliard d'euros seront employés dans ce domaine. La ville d'Aoste a l'obligation d'essayer, avec des projets importants et efficaces, d'arriver à prendre de cette somme sa propre partie».*

F.D.

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

Le Conseil discute aussi de la source Fontaines Noires et de l'Autoport

Brissogne, une analyse positive pour le bilan 2008

Important Conseil sur le thème financier, mercredi 24 juin dernier, à Brissogne.
La loi régionale qui impose l'approbation du bilan de l'année précédente avant le 30 juin a obligé l'Assemblée à se réunir pour discuter du document, mais le syndic Italo Cerise a profité aussi de l'occasion pour définir d'autres chapitres importants de la vie financière de la Commune.
Mais le bilan 2008 a eu la priorité : un avancement d'Administration de 647 mille euros, mais 2007 avait réservé la somme de 400 mille euros et encore 200 mille euros sont arrivés d'une opération de nettoyage financier faite par le commissaire aux comptes Luciana Casagrande.
Comme les années précédentes, la commune de Brissogne a su limiter les dépenses courantes, réduites de 12,7%. Positif aussi l'index de l'autonomie financière : l'Administration n'a pas ouvert de nouveaux prêts bancaires, vu que 53% des investissements peut être couvert avec des ressources internes de la Commune.
L'avancement de bilan a été utilisé pour différentes opérations commerciales : 85 mille euros seront destinés à la caisse communale, 95 mille seront employés pour les expropriations et les travaux de la route de Ayette – Chaney ; l'adjudication et les travaux pour le nouveau parking de Etabloz auront à disposition 114 mille euros, alors que 40 mille euros serviront pour les derniers ouvrages du centre communal de Pacou.
Pour terminer, 40 mille et 50 mille euros serviront respectivement pour les travaux sur les routes communales et pour la manutention.

Le Conseil a également parlé de la source de Fontaines Noires, faisant l'objet d'une interrogation du groupe de minorité durant les sessions précédentes du Conseil.
Le syndic a fait le point de la situation, et a déclaré que *«la source ne rencontre pas de difficulté productive, comme certains veulent bien le faire croire. Les importantes précipitations de l'hiver dernier* – a dit encore Italo Cerise – *ont seulement changé le débit de cette source, qui maintenant produit 15 litres d'eau par seconde»*.

En clôture, le Conseil a ratifié l'achat des actions de la société "Autoporto", dont elle détient 1%. La prochaine augmentation du capital social de la société "Autoporto" de 5 millions d'euros obligera la commune de Brissogne à une dépense de 50 mille euros.

La Région financera l'agrandissement du cimetière

Pollein, travaux d'urgence à La Combe

Jeudi 4 juin dernier le Conseil communal de Pollein a discuté des différents points à l'ordre du jour et qui ont été tous approuvés par l'assemblée du pays de la banlieue d'Aoste.
Quelques règlements, deux conventions avec la Communauté de Montagne Mont-Emilius et – surtout – les premières variations au budget 2009-2010.
Les règlements faisant l'objet d'une restructuration sont ceux de la protection civile et des impôts sur la publicité.
Le premier, assez important surtout pour un pays comme celui de Pollein, a vu changer les lignes d'orientation, alors que la création de deux nouveaux panneaux pour la publicité commerciale dans le village (le premier devant l'Hôtel de Ville, le deuxième dans le hameau de Grand-Pollein) ont obligé le Conseil à changer les principes du règlement, pour éviter qu'il y ait des problèmes.
Les conventions avec la Communauté de Montagne Mont-Emilius sont les mêmes que les autres communes et approuvés dans le récent passé : la première concerne les services aux personnes âgées et aux handicapés, la deuxième portera sur le village.
Pendant sept semaines, trois équipes d'ouvriers s'occuperont de la manutention des zones vertes et des sentiers de la commune de Pollein, et pour lesquels l'administration payera à la Communauté de Montagne une sorte d'impôt.
Mais la variation la plus importante du budget concernait les travaux extraordinaires sur la route communale de La Combe, touchée pendant l'hiver dernier par des éboulements qui ont obligé l'Assessorat régional des Ouvrages Publics à réagir avec urgence au mois d'avril. 250 mille euros ont été mis au chapitre par le Conseil pour affronter ces dégâts sur une route qui est définie vitale pour la Commune de Pollein.

La route de La Combe, qui sert beaucoup de terrains agricoles, est en effet aussi la première voie pour arriver au torrent Comboé, et surtout dans la zone où – après les inondations catastrophiques d'octobre 2000 – ont été construites les entretoises de sécurité.
L'intervention sur la route de La Combe devrait durer quinze jours, pendant lesquels la route sera fermée au trafic pour permettre l'installation de deux cages de sécurité, indispensables pour poser les dizaines de mètres de filets qui protégeront la route des possibles éboulements provenant de la montagne.
Pour terminer, le premier citoyen de Pollein Paolo Gyppaz (Stella Alpina) et son adjoint Luca Bianchi (Union Valdôtaine) ont exprimé leur satisfaction à propos de l'approbation – de la part de l'Administration régionale – du projet pour l'agrandissement du cimetière de Pollein qui sera financé avec le Fospi.

Doues, 220 mille euros pour "embellir" les routes

Le bilan 2008 a été approuvé sans problèmes à Doues aussi, lorsque mercredi 10 juin dernier, le Conseil communal s'est réuni pour approuver plusieurs résolutions présentées par la Junte du syndic Eugenio Isabel.
La première préoccupation de l'Assemblée concernait la situation des routes, endommagées pendant le long hiver qui vient de se terminer.
«Il y a différents problèmes, liés à la viabilité. Le goudron doit être refait sur beaucoup de routes, ainsi que les protections sur les côtés», a dit le syndic Eugenio Isabel, qui prévoit une dépense de 220-230 mille euros pour remettre à neuf la situation de la voirie de la Commune.
Du point du vue financier, le bilan 2008 a été approuvé avec une avance de 27 mille euros.
Mais pendant l'Assemblée, on a également discuté du futur.
Les projets de la Commune sont nombreux. «*Notre objectif principal est de terminer les travaux de restructuration de nos quatre alpages communaux. Trois sont déjà fonctionnels, le quatrième, celui de Moffes dans la zone de Champillon, pourra être à nouveau ouvert pendant l'été 2010. Pendant le mois d'août, on essayera de lancer les travaux, pour un total de 402 mille euros*».
D'autres chantiers sont déjà partis ou prêts à partir. C'est le cas de la communauté pour personnes âgées "Mon Repos", qui est en train de se "refaire une beauté" grâce à 182 mille euros de fonds régionaux et de la Communauté de Montagne Grand-Combin ; de l'autre coté, l'agrandissement du cimetière débutera au plus tôt.
«On est en train de travailler aussi pour les petits villages de notre Commune, – a dit encore le syndic Eugenio Isabel – *comme ceux de Châtelair et La Cerise, où sont en chantier des travaux pour la création de deux parkings. Pour terminer, on présentera au Fospi régional un projet pour remettre à neuf un bâtiment communal dans le chef-lieu qui regroupera plusieurs services, comme un commerce alimentaire, la Poste, le cabinet médical ou encore une salle de réunion pour les bénévoles de la Pro Loco».*

Avis favorable des II^ème, IV^ème et V^ème Commissions permanentes

Développement des entreprises industrielles et artisanales, suppression de l'IRRE-VDA

Développement des entreprises industrielles et artisanales

La IV^ème Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur, lors de sa réunion du mardi 30 juin dernier, a exprimé son avis favorable à l'unanimité sur le projet de loi modifiant les dispositions concernant les interventions régionales pour le développement des entreprises industrielles et artisanales. Ce projet de loi est le résultat de concertations avec Confindustria Vallée d'Aoste et les associations régionales des artisans, visant à améliorer l'efficacité d'application de la loi régionale n°6 du 31 mars 2003 *« Interventions régionales pour le développement des entreprises industrielles et artisanales »*.

La Commission a nommé le Conseiller Mauro Bieler rapporteur du projet de loi.

Suppression de l'IRRE-VDA

Au cours d'une réunion conjointe de la II^ème Commission *Affaires générales* et de la V^ème Commission *Services sociaux* qui s'est déroulée le 26 juin dernier, les Commissaires ont exprimé leur avis favorables à majorité sur le projet de loi portant suppression de l'Institut régional de recherche éducative de la Vallée d'Aoste (IRRE-VDA) à compter du 1^er septembre 2009.

« *Le projet de loi* - explique la Conseillère Hélène Impérial - *a pour but de rationaliser les ressources et de réorganiser les professionnalités qui travaillent à l'intérieur de l'IRRE, partant d'une réflexion amorcée depuis quelques années ainsi que d'une règlementation de l'Etat de 2007 qui a institué une seule agence, l'Agenzia nazionale per lo sviluppo dell'autonomia scolastica, exerçant les fonctions précédemment attribuées aux IRRE. Cette proposition ne naît pas avec la volonté d'annuler le travail fait pendant des décennies, elle essaie bien au contraire de l'ancrer encore davantage dans la réalité des institutions scolaires valdôtaines et de l'Université de la Vallée d'Aoste, ce qui n'était pas toujours aussi évident dans le travail de l'IRRE.*

Les auditions avec l'Assesseur régional de l'éducation ainsi qu'avec les Syndicats ont été profitables car ils nous ont rassurés quant à la destinée du personnel de l'Institut qui pourra choisir d'être réintégré dans les établissements scolaires de provenance ou bien d'être affecté dans le cadre de l'Assessorat, et notamment des services de soutien à l'autonomie scolaire. Ce qui

n'empêchera pas à la recherche dans les domaines de la formation et de l'évaluation du système scolaire de progresser en autonomie et liberté. Par ailleurs, l'Assesseur Laurent Viérin nous a aussi rassuré quant à son engagement pour garantir une place bien définie au patrimoine de livres et de publications multimédias produites par l'IRRE, qui sont une véritable richesse dans les domaines de la formation et de la pédagogie. »

Internet et les jeunes

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une motion concernant les initiatives d'éducation à un usage d'Internet de la part des enfants et adolescents.
La motion engage le Gouvernement régional, en accord avec la Commission compétente, compte tenu des retombées de ce phénomène, à poursuivre dans le développement d'initiatives d'éducation à un usage correct d'Internet de la part des enfants et des adolescents, à travers les services scolaires et sociaux et à promouvoir des initiatives ciblées de sensibilisation et d'information adressées aux familles.

Une délégation valdôtaine à Paris

Assemblée parlementaire de la Francophonie

La XXXV^ème Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se déroulera les 5 et 6 juillet 2009 dans l'Hémicycle de l'Assemblée nationale à Paris. En marge de la Session officielle, se réunira le Parlement francophone des jeunes (PFJ), dans les locaux du Sénat français, du 4 au 6 juillet.

La Vallée d'Aoste sera représentée par une délégation conduite par le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, et composée des membres de la section valdôtaine de l'APF, les Conseillers Diego Empereur, Raimondo Donzel et Patrizia Morelli. Les deux jeunes valdôtains qui représenteront l'Assemblée régionale aux travaux du PFJ sont Monica Meynet de Valtournenche et Stefano Crétier de Saint-Vincent.
L'Assemblée consultative de la Francophonie débutera ses travaux par l'audition de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, qui répondra ensuite aux questions des parlementaires. Un débat général portera sur la crise financière, la lutte contre la pauvreté et le développement », thème fondamental sur lequel l'Assemblée a beaucoup travaillé, ayant notamment débattu lors de sa dernière Session sur la crise alimentaire et la cherté de la vie.

Le Parlement francophone des jeunes, un exercice de simulation parlementaire qui en est à sa cinquième édition, rassemblera une centaine de jeunes de 18 à 23 ans, chacune des sections de l'APF étant appelée à désigner une jeune fille et un jeune garçon. Son objectif sera l'adoption de quatre textes (un par commission) qui seront ensuite présentés aux parlementaires, lors d'une séance conjointe à la fin des travaux de la XXXV^ème Session, puis au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie.
L'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunira, préalablement à sa XXXV^ème Session, son Réseau des femmes parlementaires (le 3 juillet), ainsi que ses Commissions (4 juillet).

20 voix favorables, 5 contraires et 6 abstentions

Approbation du cahier des charges du Casino de Saint-Vincent

Le Conseil de la Vallée a approuvé la modification du cahier des charges du Casino de Saint-Vincent par 20 voix favorables, 5 contraires (Vallée d'Aoste Vive/Renouveau) et 6 abstentions (Parti Démocratique et Il Popolo della Libertà).
Il s'agit d'un projet de loi qui introduit des modifications significatives dans les rapports entre la Région et le Casino de la Vallée, compte tenu de la situation du secteur du jeu en Italie et à l'extérieur et au vu de la situation de crise économique et financière et du Plan de développement du Casino. Le but est également de clarifier la répartition des rôles et des responsabilités, en définissant la situation des biens immobiliers, du système d'information et des banques de données qui deviennent propriété du Casino de la Vallée spa.
La modification des quotes-parts revenant à la Région et des modalités de calcul des entrées a pour objectif principal de mieux harmoniser les variations des conditions du marché par rapport à la nécessité de réaliser des interventions structurelles prévues par le Plan de développement, en assurant dans le même temps une continuité dans l'activité d'entreprise du Casino.
Quant à l'ouverture du Casino aux Valdôtains, cela concerne uniquement les jeux électroniques et les tournois de Poker Texas Hold'em et exclut l'accès aux services de paiement électronique et par chèque.
Le Casino ne peut, en outre, pas promouvoir le jeu avec des publicités spécifiquement adressées aux résidents valdôtains.
Pour le Président de la Région Augusto Rollandin : *« Cette année, nous avons essayé d'invertir le déclin du Casino : nous avons donc*

pensé à l'administrateur unique, à un plan stratégique et à des choix de marché à effectuer. Mais nous savons que tout cela n'a des effets ni immédiats ni à très courts termes ; nous ne devons en effet pas oublier que le secteur du jeu traverse un moment de crise général. Nous avons donc essayé de créer les prémices pour affronter les problèmes. Avec ce cahier des charges, nous avons opté de varier les quotes-parts revenant à la Région plutôt que de recapitaliser continuellement le Casino de la Vallée. Pour ce qui est de la réorganisation interne, nous avons essayé de rationaliser les espaces, d'augmenter les heures de jeu lorsqu'il y a plus d'affluence, de créer un dialogue avec les force syndicales pour améliorer la qualité du travail. Nous ne voyons pas le Casino comme une question isolée mais bien inséré dans un contexte plus général lié au développement du territoire. »
Les Conseillers se sont ensuite exprimés sur le bilan au 31 décembre 2008 de la Gestion extraordinaire en liquidation en l'approuvant par 20 voix favorables, 8 contraires et 3 abstentions.

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée. Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée.
N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.
Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple - Rubrique
«Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Celtica : 13ème édition de la fête internationale la plus haute d'Europe

Le festival celtique au pied du Mont-Blanc

Agnès Uzan

Les passionnés de l'art celte frémissent d'impatience en attendant l'ouverture officielle de Celtica, à Aoste, place Chanoux, le jeudi 9 juillet, qui se poursuivra jusqu'au 12 juillet principalement à Courmayeur dans le bois de Peuterey situé dans la Val Vény avec également différentes manifestations à Bard, Pré-Saint-Didier et Chamonix. Ce festival international de musique et de culture celtiques le plus haut d'Europe représente l'événement le plus important de l'été en Vallée d'Aoste puisque de nombreux artistes (environ 500), provenant de différentes nations et régions, sont de plus en plus nombreux à y participer chaque année. De sorte que les organisateur de Celtica, grâce au soutien de l'Assessorat de l'Education et de la Culture qui devient le chef de file d'une série de partenaires tels que l'Assessorat du Tourisme, la commune de Courmayeur, la commune d'Aoste, la mairie de Chamonix Mont-Blanc, la Commune de Pré-Saint-Didier, la commune de Bard, l'AIAT Monte Bianco, la Fondation Institut Musiacl de la VdA, l'Association Fort de Bard, Celtic Trade et Clan de la Grande Orsa, ont imaginé, pour satisfaire au mieux les participants, des défilés, des animations, des concerts, des conférences, des stages d'instruments traditionnels, de la musique et de la danse et, bien sûr, des jeux et des reproductions historiques pour rythmer ces quatre jours de fête. Lors de la présentation de l'événement aux organes de presse, l'assesseur à la Culture Laurent Viérin a ajouté : « *Nous sommes heureux de proposer à nouveau cette année Celtica en partenariat avec l'Assessorat du Tourisme pour renforcer cette manifestation internationale dont la Vallée d'Aoste et, plus particulièrement, la commune de Courmayeur avec le bois de Peuterey en sont l'écrin pour promouvoir notre région en dehors de notre territoire* ». Puis, l'assesseur au Tourisme Aurelio Marguerretaz a rappelé l'importance « *de travailler en synergie sur des événements qui ont une certaine originalité et une caractéristique spéciale qui les lie au territoire. Celtica est une manifestation internationale qui s'adapte parfaitement à la VdA ne craignant pas la concurrence et qui, au contraire, engendre des retombées touristiques importantes* ». Enfin, le syndic de Courmayeur Fabrizia Derriard a commenté l'événement en soulignant que : « *Celtica est née à Courmayeur et pendant ces treize années les problèmes d'organisation de la manifestation ont augmenté. Grâce à l'Administration régionale, Celtica continue de croître en devenant le plus grand événement de la VdA pour apporter des bénéfices à notre région* ».

Du côté de l'organisation pratique, il est recommandé de s'habiller chaudement le soir puisque le bois du Peuterey se trouve à 1.500 mètres d'altitude et de se munir également d'une couverture pour s'asseoir par terre. Pour des raisons de sécurité, le seul parking autorisé se trouve au lieu-dit La Zerotta où un service navette sera mis à disposition pour arriver au Pont du Purtud, c'est-à-dire à l'entrée de Celtica. Les autres parkings publics à Courmayeur seront signalés ainsi que le départ des navettes qui se rendront gratuitement au bois du Peuterey pour les personnes munies du billet d'entrée pour Celtica. L'entrée est gratuite pour les enfants âgés de moins de 12 ans, ainsi que pour les personnes handicapées et leur accompagnateur. Les billets seront mis en vente auprès des caisses du bois du Peuterey – Val Vény sous la forme de trois forfaits : le premier propose trois jours, du 10 au 12 juillet, à 30 euros, le deuxième deux jours, du 11 au 12 juillet, à 20 euros et le troisième un jour, le 12 juillet, à 10 euros. Pour recevoir des informations ultérieures www.celtica.vda.it.

LE PROGRAMME

JEUDI 9 JUILLET

AOSTE

Porches de la mairie
Toute la journée :
Artisans de la tradition celtique
Stands

Place Chanoux
15h-19h : Aperçus de la vie quotidienne (Evropa Antiqva et Artisans de la tradition celtique)

Rue et places
15h-15h30 : Banda De Gaites Llacin (P.ce des Franchises) ;
Kintyre Schools Pipe Band (P.ce Portes Prétoriennes)

Rue et places
Défilé en Musique
vers la Bibliothèque Régionale
(départ de Place Chanoux)
15h45-16h : Banda De Gaites Llacin
Kintyre Schools Pipe Band

Salle conférences
bibliothèque régionale
16h15-17h : "Aoste et son territoire : rencontre entre les cultures autochtones et Rome",
Stella Bertarione
Archéologue de la Surintendance aux Biens et aux Activités culturels

Rue et places
(Départ des portes prétoriennes)
Défilé avec Musique,
Danses et Costumes Historiques
17h-18h : Banda De Gaites Llacin - Kintyre Schools Pipe Band - Dominic Graham School Irish Dance - Evropa Antiqua - Clan Della Grande Orsa - Gens D'ys - Gruppo Storico Romano Pont-Saint-Martin

Théâtre Romain
Concerts
21h : Vincenzo Zitello
22h : Mabon
(Special Guest Gens D'ys)
23h : Barrage

VENDREDI 10 JUILLET

CHAMONIX MONT-BLANC
(FRANCE)

Rue et places
Défilé avec Musique et Danses
16h30-17h15 : Kintyre Schools Pipe Band - Dominic Graham School Irish Dance -Banda De Gaites Llacin - Gens D'ys

Place Chemin des Alpes - Place Triangle de l'amitié - Quai d'Arve - Place Balmat
Places à Musique! - Musique dans les Places
Banda De Gaites Llacin (Place Chemin des Alpes 17h30 ; Quai d'Arve 17h50 ; Place Balmat 18h15)
Kintyre Schools Pipe Band (Place Balmat 17h30 ; Place Triangle de l'amitié 17h50 ; Quai D'arve 18h15)
Dominic Graham School Irish Dance (Place Triangle de l'amitié 17h30)
Gens D'ys (Place Chemin des Alpes 17h50)

Place Triangle de l'amitié
Musique, Danses celtiques et Concert
21h : Banda De Gaites Llacin
21h30 : Gens D'ys - Show
22h30 : Inis Fail

Val Veny – Lac du Miage
09h30 : Rencontre au Pont du Purtud et départ pour la promenade au Lac du Miage
11h : Cérémonie pour les fées du Miage avec la harpe bardique de Vincenzo Zitello et les cristaux des rêves

COURMAYEUR

Jardin de l'ange
Concerts de présentation
de groupes musicaux
17h : Phamie Gow
17h30 : Mabon

Bois du Peuterey
Toute la journée à partir de 9h : Stands des Artisans
Toute la journée à partir de 10h : Stages et conférences

Petite Scène
Open Stage
Concerts et Danses
de Groupes italiens
18h-18h45 : Rita Partini
19h-19h45 : Bruno Le Rouzic
19h45-20h30 : Ricatti Acustici

Grande Scène
Cérémonie d'Ouverture et Concerts
20h30 : Phamie Gow
22h15 : The Chair
23h30 : Mabon

Zone Grand Feu
00h30 : Allumage du Feu druidique
Clan della grande Orsa

Zone Pub
Concerts et Sessions
01h : "Veilla Celtique"
Phamie Gow - The Chair – Mabon

SAMEDI 11 JUILLET 2009

PRE-SAINT-DIDIER

P.Ce Vittorio Emanuele II
Concert 16h30 : Phamie Gow

COURMAYEUR

Mairie
Départ "Gran Trail Valdigne"
en coopération
avec Asd Courmayeur Trailers
09h30 : Kintyre Schools Pipe Band
Banda De Gaites Llacin

Rue et places
Défilé en Musique
15h30 : Kintyre Schools Pipe Band
Dominic Graham School Irish Dance
Banda De Gaites Llacin
(départ de Rue Roma carrefour Rue Circonvallazione, arrivée en P.ce Brocherel et retour au Jardin de l'Ange)

Jardin de l'ange
Concerts de présentation
de groupes musicaux
17h : Adriano Sangineto
17h30 : Dominic Graham School Irish Dance

VAL VENY – *Bois du Peuterey*
Toute la journée à partir de 9h : Stands des Artisans
Toute la journée à partir de 10h : Stages et conférences

Petite Scène
Open Stage – Concerts et Danses de Groupes italiens
18h-18h45 : Beatrice Pignolo
19h-19h45 : Jig Rig
19h45-20h30 : Ricatti Acustici

Grande Scène
Concerts et Spectacles
20h30 : Dominic Graham School Irish Dance
21h : Kintyre Schools Pipe Band - Banda De Gaites Llacin
21h30 : The Chair
22h30 : Session A9
23h30 : Barrage
00h30 : Greenlands – Hymne Des Nations Celtiques

Zone Pub
Concerts et Sessions
01h : "Veilla Celtique" : The Chair – Barrage – Session A9

DIMANCHE 12 JUILLET 2009

VAL VENY – *Bois du Peuterey*
Toute la journée à partir de 9h : Stands des Artisans
Toute la journée à partir de 10h : Stages et conférences

Camp du Clan della Grande Orsa
10h : Réveil Celtique avec du miel et du pain noir de la Vallée d'Aoste - Clan della Grande Orsa

Grande Scène
Concerts
11h30 : Vincenzo Zitello
12h30 : Kintyre Schools Pipe Band

Zone Menhir
14h : Cérémonie
et Au revoir de Celtica 2009
Clan della Grande Orsa
& Vincenzo Zitello

Petite Scène
14h30 : Récital final
des cours de musique

Grande Scène – Concerts
15h : Mabon
(Special Guest Gens D'ys)

BARD

Bourg – Salle Polyvalente de la Mairie
15h : Hydromel
Stage de préparation de la boisson des Dieux
Maurizio Pucci

Bourg – Parvis de l'église
Animation musicale
16h : Banda De Gaites Llacin
15h30 : Adriano Sangineto

Bourg – Salle Stendhal - Mairie
Conférence
16h30 : "Aoste et son territoire : rencontre entre les cultures autochtones et Rome", Stella Bertarione – Archéologue de la Surintendance aux Biens et aux Activités culturels

Bourg – Parvis de l'église
Animation de Musique
et Danses avec le public
17h : Kintyre Schools Pipe Band
17h30 : Gens D'ys

Fort – Place Opera Carlo Alberto
Concerts et Spectacles
20h30 : Dominic Graham School Irish Dance
21h : Kintyre Schools Pipe Band et Banda De Gaites Llacin
21h15 : Session A9
22h15 : Barrage
Descente en Musique
vers le Bourg de Bard
23h : Kintyre Schools Pipe Band
Banda De Gaites Llacin

Union Européenne

Réunion à La Salle du comité ALCOTRA

Le Comité du Programme de Coopération territoriale transfrontalière France-Italie (ALCOTRA) 2007/2013 s'est réunis à l'Hôtel Mont-Blanc Village de La Salle, le 30 juin dernier. La réunion a été organisée par le gouvernement régional qui, à cet effet, a engagé une enveloppe de 14 mille euros.
La Région Vallée d'Aoste prend part à la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière qui vise à développer les échanges en soutenant et en finançant des projets dans les domaines du développement économique et de l'innovation, de la protection et de la gestion du territoire et de la qualité de la vie voire des services à la population, transport, culture, éducation, formation et emploi. Les autres partenaires sont le Piémont, la Ligurie, la région Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Rhône-Alpes. Alcotra 2007-2013 est le quatrième programme de coopération transfrontalier déployé le long de la frontière continentale entre Italie et France. Au cours des précédentes programmations, 561 projets ont été financés : 141 pendant la période 1991-1993 pour un total d'environ 61 millions d'euros, 268 pendant la période 1994-1999 pour un total d'environ 159 millions d'euros, 152 pendant la période 2000-2006 pour un total d'environ 161 millions d'euros.
Le programme Alcotra 2007-2013 se distingue des précédentes périodes de programmation, en introduisant deux nouvelles modalités de mise en œuvre. Aux projets de coopération simples ont été ajoutés les projets stratégiques et les plans intégrés transfrontaliers dont l'objectif est d'augmenter la qualité et le degré d'intensité de la coopération.
Le Programme est financé par les fonds structuraux, instruments de mise en œuvre de la politique régionale communautaire destinés à financer les programmes pluriannuels de développement régional, établis entre la Commission Européenne, les Etats membres et les Régions.
Le 15 novembre 2007, les Etats membres et les partenaires du Programme avaient institué le Comité de suivi, organisme collégial de coopération préposé à la réalisation du Programme susdit et constitué des représentants politiques, ayant pour tâche d'assurer l'efficacité et la qualité de la mise en œuvre du programme opérationnel.

Santé

Accord de programme pour le centre d'assistance à Morgex

Le mercredi 24 juin dernier, un accord de programme a été signé par le président de la Région, Augusto Rollandin, le syndic de Morgex et le président de la Communauté de montagne Valdigne Mont-Blanc, pour la création d'un centre polyfonctionnel à valence socio-sanitaire et d'assistance à Morgex. La structure sera réalisée dans les anciennes écoles de la Commune.
«Le centre – a expliqué l'assesseur régional à la Santé, Albert Lanièce – *aura, au rez-de-chaussée, des bureaux pour les associations communales et le centre d'accueil pour les personnes âgées ; au premier étage, il y aura un centre éducatif pour l'assistance diurne de personnes handicapés graves, pour 14 usagers ; au deuxième et troisième étage, il y aura une structure d'assistance résidentielle pour personnes âgés de niveau N3, c'est-à-dire ayant besoin d'une assistance totale, capable de recevoir 30 usagers ; enfin, au quatrième étage, il y aura le centre diurne pour malades psychiatriques, pour 20 usagers».* Grâce à cette intervention, la Commune pourra compter sur des niveaux élevés de qualité dans les services et dans l'assistance, et sur une structure qui se révélera utile non seulement pour Morgex, mais aussi pour toute la Haute Vallée.
Le coût du projet, à la charge de la Région, se chiffre à 6 millions 100 mille euros.
L'accord souscrit sera valable pendant dix ans. La durée de réalisation est estimée sur trois années. Les centres d'assistance et psychiatrique seront cédés à titre gratuit à la Région alors que tout le rez-de-chaussée et la micro communauté resteront de propriété communale. Cette dernière sera ensuite acquise sous le régime de l'utilisation gratuite (comodato d'uso) de la part de la Communauté de montagne qui s'occupera de sa gestion.

Programme Interreg «Espace Alpin»

Développement durable, sauvegarde et valorisation du territoire sont les objectifs principaux du programme européen *"Espace Alpin"* qui prévoit dix projets concernant la Vallée d'Aoste. Parmi ces projets visant à renforcer l'image des zones de montagne, *"Comunis"* concernant la commune de Verrès dans le but de développer la compétitivité économique grâce à une stratégie commerciale et de valoriser les ressources du territoire à travers les nouvelles technologies. Les problèmes liés à la requalification énergétique et environnementale du patrimoine immobilier de la zone alpine font l'objet d'un autre projet dénommé *"Alphouse"*. Les projets *"Nasa"* et *"Visitalps"* visent au développement durable. Le premier définit les opérations destinées à améliorer la qualité et la quantité des renseignements sur les transports en commun, le deuxième favorise l'inter modalité à des fins touristiques, notamment en ce qui concerne les liaisons ferroviaires. *"Suscape"* vise à la sauvegarde du territoire et du paysage à travers le soutien de la production agricole locale.

IN MEMORIAM

Joseph Bréan (1910–1953)
Originaire de Brusson, Joseph Bréan compte parmi les principaux penseurs valdôtains du XX^{ème} siècle. Prêtre avant tout, chanoine de la collégiale Saint-Ours qui fut un foyer de la pensée antifasciste et régionaliste, il fut l'animateur infatigable des cercles de jeunesse catholiques, auxquels il ne cessait de transmettre un message d'amour de Dieu, du prochain et du Pays. Son patriotisme était le reflet immédiat de son action pastorale, car il considérait que l'application des principes évangéliques ne peut être dissociée de l'engagement concret pour le peuple au sein duquel le prêtre exerce son ministère. Son engagement politique, mûri au sein de la "Jeune Vallée d'Aoste" aux côtés de l'abbé Trèves et d'Emile Chanoux, se concrétisa notamment au sein de l'Union Valdôtaine, dont il fut l'un des membres fondateurs en 1946. Les incompréhensions dont il fut la victime, tant dans les milieux catholiques qu'auprès des régionalistes orientés vers une vision laïque de la politique, assombrirent ses dernières années. Il s'éteignit prématurément, à Aoste, le 14 juin 1953, à l'âge de 43 ans.

***

Maria Ida Viglino (1915-1985)
Le 24 juin 1985, le décès de Maria Ida Viglino plongeait dans le deuil l'Union Valdôtaine et la Vallée d'Aoste. L'école et la politique furent les deux grandes passions de sa vie. Après l'engagement dans la Résistance, à la fin de la guerre, Mlle Viglino s'est retrouvée à jouer un rôle important dans les premiers «Conseils de la Vallée». Après une interruption assez longue, elle aura à nouveau un rôle prééminent dans la politique valdôtaine en recouvrant la charge d'Assesseur de l'Instruction publique de 1974 à 1983, en s'adonnant depuis avec entrain à la tâche difficile de gérer un secteur qu'elle connaissait à fond.
Pendant cette période, l'action administrative de Mademoiselle Viglino a été remarquable dans le domaine scolaire surtout, sans oublier les autres secteurs de l'Assessorat de l'Instruction publique : la culture en premier lieu, la défense et la diffusion du francoprovençal et du walser et la création d'un réseau de bibliothèques. Le nom de Maria Ida Viglino est lié spécialement aux efforts entrepris par l'Administration régionale afin de redresser la situation de la langue française dans le domaine de l'éducation et de la culture.
On lui doit notamment la création des Services culturels de l'Assessorat régional de l'Instruction publique, dans la perspective d'un projet global visant à la valorisation du patrimoine valdôtain, face à la pénétration massive des modèles culturels étrangers, imposés notamment à travers l'école et les médias.
C'est justement à l'école qu'elle dédia ses énergies les meilleures, en cherchant avec constance et détermination à y introduire le principe du bilinguisme réel. Un amour profond la liait à son Pays et à sa langue. Un amour qui se traduisait dans une grande cohérence entre l'action politique et les principes qui l'inspiraient, et qui reste un exemple pour les Valdôtains d'aujourd'hui.

Valorisation des produits valdôtains

Dix-sept nouveaux associés pour «Saveurs du Val d'Aoste»

Vendredi 19 juin dernier, dans la salle de la pépinière régionale "Abbé Henry" de Quart, les assesseurs régionaux au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports Aurelio Marguerettaz et à l'Agriculture Pino Isabellon sont intervenus pour attribuer aux 17 nouveaux associés de "Saveurs du Val d'Aoste", le consortium des producteurs agricoles et des entreprises hôtelières et de la restauration qui a comme objectif la valorisation des produits valdôtains.
«Un projet né en 2008 – ont dit les deux Assesseurs pendant la présentation – *et qui peut encore croître avec l'aide de tout le monde».*